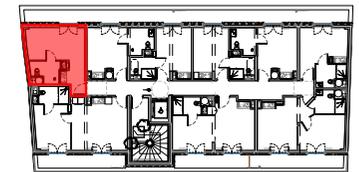


	APPARTEMENT	NIVEAU
	<b>A302</b>	<b>Attique</b>
	TYPE	ORIENTATION
	<b>STUDIO</b>	<b>SUR RUE</b>

RUE DE LA CALANDRE



PLAN DE REPÉRAGE COUR

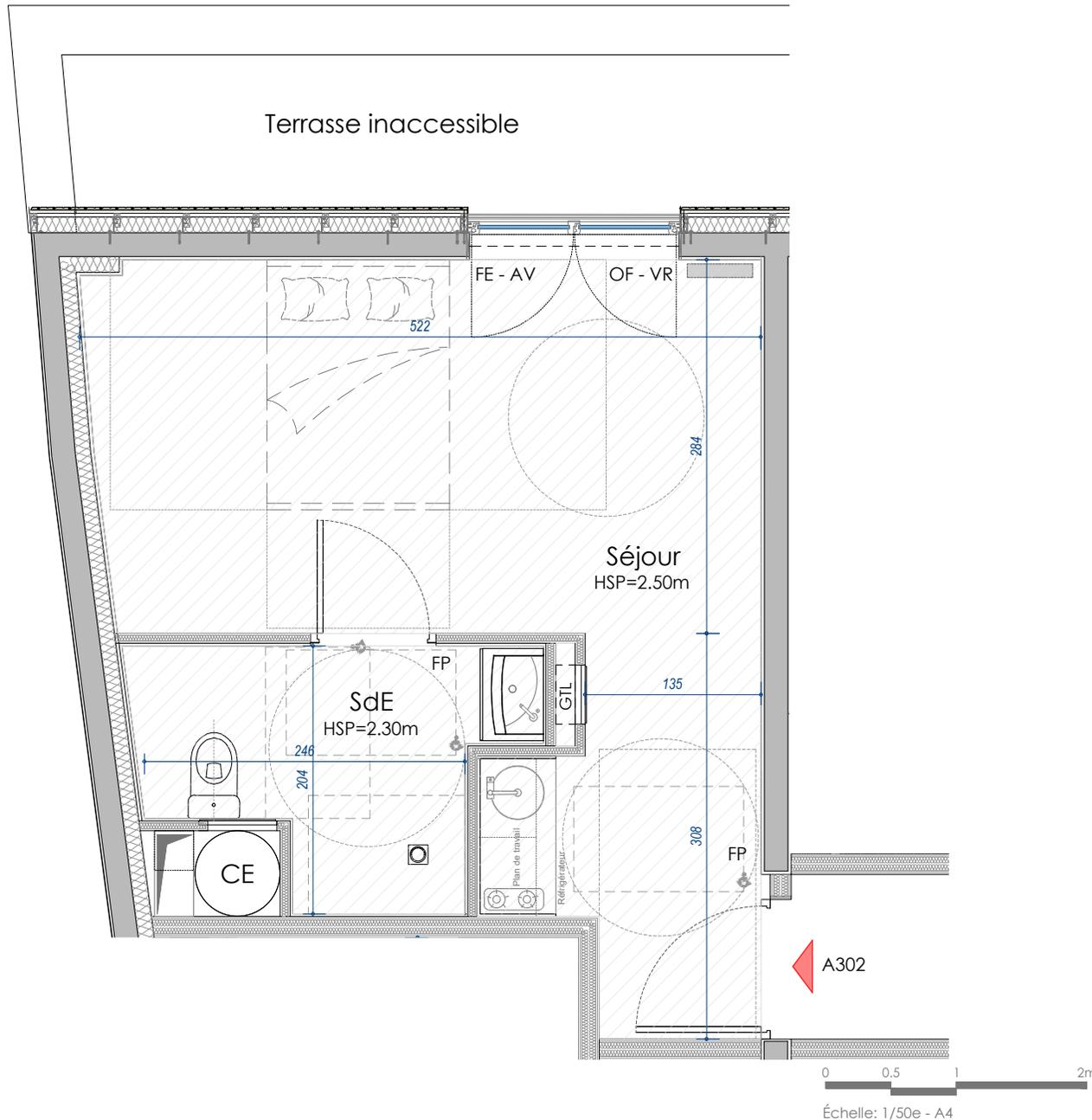
TABLEAU DE SURFACES - A302

Séjour	19.60m <sup>2</sup>
SdE	4.73m <sup>2</sup>
<b>Surface habitable totale</b>	<b>24.34m<sup>2</sup></b>
<b>Hauteur sous plafond</b>	<b>Env. 2.50m</b>

**LÉGENDE:**

HSP	Hauteur sous plafond	GTL	Tableau électrique
OF	Ouvrant à la française	CE	Ballon d'eau chaude
PF	Porte-fenêtre	PL	Placard
FE	Fenêtre	FP	Faux-plafond
VC	Volet coulissant	MARCHE	Marche
VR	Volet roulant		
AV	Allège vitrée		
GC01	Garde-corps métallique		

Terrasse inaccessible


**NOTA:**

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques, tant en ce qui concerne les implantations que les dimensions. La position et les dimensions du doublage thermique et/ou acoustique peuvent être modifiées. Les surfaces indiquées sont approximatives, les hauteurs sous plafond et celles d'allèges ou de seuils peuvent être légèrement modifiées. Les retombées, soffites, faux plafonds, trappes dénivelés de terrain ainsi que l'emplacement et la nature des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. L'aménagement de la cuisine est donné à titre indicatif. Les côtes, les surfaces et hauteurs indiquées peuvent varier légèrement en fonction des impératifs de construction. Des modifications de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être apportées sur les plans. Les servitudes de passage éventuellement nécessaires pour l'entretien d'équipements communs ainsi que les canalisations ne sont pas indiquées ou le sont à titre indicatif. Le sens d'ouverture des ouvrants et des volets battants et/ou coulissants est représenté à titre indicatif et reste au choix de l'architecte. Les implantations, nombre et taille de garde-corps sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par l'architecte.

